

Les préparatifs vont bon train pour une ouverture mardi 26 avril

## Le SIAM c'est pour bientôt !

Ce ne sont pas moins de 1.200 exposants et 60 pays qui prendront part à la 11ème édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), qui se tiendra du 26 avril au 1er mai. C'est ce qu'a dévoilé le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime qui estime que le Salon devra drainer plus de 800.000 visiteurs cette année et sera érigé sur une superficie globale de 172.000 m<sup>2</sup>, dont 80.000 m<sup>2</sup> couverte avec 3.000 places de parking. A noter que cette édition qui se tiendra sous le thème «L'optimisation des ressources pour une agriculture performante et durable» met à l'honneur l'Etat des Emirats Arabes Unis. Une nouvelle fois donc, le SIAM s'érige en rendez-vous



incontournable constituant l'occasion propice pour les visiteurs et les professionnels de s'informer sur les étapes franchies par l'agriculture marocaine.

A ce titre, le commissaire du Salon, Jaouad Chami, a indiqué que les préparatifs pour le SIAM 2015 battent leur plein. Selon lui, cette édition, qui constitue la première manifestation agricole à échelle africaine, sera marquée par un programme riche s'articulant autour du partage des résultats des recherches et expériences via un cycle de conférences, d'interventions des experts et de conventions de partenariats avec la participation d'opérateurs économiques et de professionnels. De même, M. Chami a souligné que

cette édition traitera de la thématique des changements climatiques, relevant qu'il s'agit d'un sujet d'actualité internationale, notamment avec la tenue prochaine au Maroc de la conférence mondiale sur le climat (COP22).

A noter que cette édition 2016, organisée par le commissariat général du Salon et le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime en collaboration avec l'association du SIAM, se décline en neuf pôles, à savoir le «Pôle Régions», le «Pôle Sponsors et Institutionnels», le «Pôle International», le «Pôle Produits», le «Pôle Agrofourniture», le «Pôle Nature et Vie», le «Pôle Produits du terroir», le «Pôle Elevage» et le «Pôle Machinisme».